

Sauvons notre service public - Signez la pétition

SIGNEZ LA PÉTITION QUI SERA REMISE EN MARS À LA MINISTRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cher-es Gentilléens et Gentilléennes,

La situation financière des communes devient intenable. SON SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ EST MENACÉ :

PAR L'EXPLOSION DES PRIX DE L'ÉNERGIE ET DES DENRÉES

Pour notre ville c'est :

- + 103% sur l'électricité (éclairage public, gymnase, salles municipales...)
- + 45% sur le chauffage (écoles, centre de santé, médiathèque...)
- + 10% sur la restauration scolaire

PAR LA BAISSSE CONSTANTE DES DOTATIONS D'ÉTAT

Alors qu'elles nous sont dues car elles servent à financer les dépenses liées aux compétences transférées aux communes.

PAR LA SUPPRESSION DE L'IMPÔT ÉCONOMIQUE

Les taxes sur les entreprises, que nous avons aidées à s'implanter, sont maintenant aspirées par la métropole. C'est une bonne chose pour le pouvoir d'achat des contribuables mais un manque à gagner important pour le service public rendu à la population.

Pour notre ville c'est 25 millions de moins en 10 ans sur notre budget.

Cet appauvrissement des collectivités a des conséquences directes sur le bien-être de la population. L'argent manque pour entretenir notre espace public et nos équipements. Pour accompagner la réussite éducative de tous nos enfants. Pour conduire nos politiques sociales en faveur de l'accès au logement, à la santé. Pour bâtir une ville d'émancipation par le sport, la culture, l'engagement associatif.

Concrètement, à Gentilly nous avons entre autres besoins de :

- Rénover l'école Barbusse et le gymnase Baquet
- Ouvrir des places en crèche, maintenir les classes découvertes et les séjours pour les enfants et les jeunes
- Equiper le Centre municipal de santé d'un mammographe et rénover l'accueil
- Maintenir un tarif de cantine abordable, des loisirs pour les retraités, subventionner les associations culturelles, sportives et solidaires

SAUVONS NOTRE SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ !

Avec de nombreuses communes du Val-de-Marne, des associations d'élus-es, des parlementaires et conseillers départementaux, la Ville de Gentilly lance une grande campagne de mobilisation pour la sauvegarde de notre service public.

NOUS EXIGEONS :

- Le bouclier tarifaire énergétique pour les communes
- Les dotations d'État qui nous sont dues !
- L'autonomie locale pour bâtir la ville que nous voulons
- Une taxe foncière différente pour les entreprises et les particuliers

Fin avril, la pétition avait recueilli 700 signatures. La Maire devrait remettre la pétition à la Ministre des collectivités territoriales qu'elle doit rencontrer d'ici l'été.

SOYONS NOMBREUX ET NOMBREUSES À LA SIGNER !

Mentions RGPD (Règlement général sur la protection des données) :

Vos données personnelles (nom, prénom, date de naissance et ville) sont recueillies uniquement pour

constituer la pétition et la remettre à la Ministre des collectivités territoriales. Votre adresse électronique servira à vous informer des suites de la campagne. Vos données seront conservées le temps de cette campagne menée en 2023. Au-delà, elles seront supprimées.

Conformément à la loi Informatique et Libertés modifiée et au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement, de portabilité et de limitation du traitement en vous adressant à [DPD@ville-gentilly \[dot\] fr](mailto:DPD@ville-gentilly.fr) ([DPD\[at\]ville-gentilly\[dot\]fr](mailto:DPD[at]ville-gentilly[dot]fr)) ou en écrivant à Mairie de Gentilly-DPD-14 place Henri Barbusse 94257 Gentilly cedex.

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

▼ Signature de la pétition

Nom

Prénom

Date de naissance

Votre ville

Email (facultatif)

Si vous souhaitez être informé-e des suites données à la campagne (réunions, rassemblements, nombre de signatures recueillies...).

Mentions RGPD

J'ai pris connaissance des mentions relatives à la Protection de vos données personnelles (lire ci-dessus) et donne mon consentement.

Information

Distribution de tracts : samedi 11 février sur le marché (Place de la Victoire du 8 mai 1945).

Pour ceux et celles qui préfèrent signer la pétition en format papier, deux urnes sont disposées dans la ville, une en mairie et l'autre à La médiathèque.

rgba(255,255,255,1)

Mot de la maire

rgba(255,255,255,1)